

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Faits d'ailleurs

### IL FRACTURE LA MÂCHOIRE DU SURVEILLANT

**Dans** l'enceinte du collège Alain-Fournier d'Orléans (France), un surveillant a demandé à un élève, âgé de 15 ans, de ranger son téléphone portable dont l'usage est strictement interdit dans l'établissement. Fou de rage, le collégien a asséné plusieurs coups de poing au surveillant. Transportée à l'hôpital, la victime souffre d'une fracture à la mâchoire. Interpellé, l'agresseur a été mis en examen pour violences volontaires aggravées car la victime exerçait une mission de service public. Après sa garde à vue, l'adolescent a été libéré sous contrôle judiciaire, avec interdiction de se rendre au collège ou de croiser la victime. Il avait déjà fait l'objet par le passé de plusieurs sanctions disciplinaires.

### UN COCHON FAIT UN SAUT À L'ÉLASTIQUE AVANT L'ABATTOIR

**Pour** fêter l'inauguration du parc d'attractions de Chongqing (Chine), un cochon, affublé d'une cape rose et attaché aux pattes par un élastique, a été jeté dans le vide, à 70 mètres de hauteur. Lors du saut à l'élastique, on entendait les hurlements de l'animal en même temps que les rires et applaudissements des spectateurs. Ensuite, le porc a fini à l'abattoir. Selon le directeur du parc, ce saut était censé marquer la fin de l'année du cochon et le début de celle du rat. Beaucoup d'internautes se sont insurgés contre cette violence gratuite envers un animal sans défense.

### IL VIOLE UNE FEMME IVRE

**Jacob** Young, 18 ans, a comparu devant un tribunal au Royaume Uni pour avoir violé une jeune femme. Les faits se sont déroulés le 13 octobre 2019 à Ipswich (Angleterre). Cette nuit-là, la victime, âgée d'une vingtaine d'années, venait de quitter une discothèque sous l'emprise de l'alcool. Jacob Young, qui cherchait une proie, a repéré la jeune femme qui déambulait dans la ville avec son petit ami et l'a suivie discrètement jusqu'à chez elle. Quand le petit ami est reparti le lendemain matin pour se rendre à son travail, Young a frappé à la porte de la victime. Lorsque celle-ci a ouvert, il l'a poussée à l'intérieur de son domicile, l'a étranglée jusqu'à ce qu'elle perde connaissance, avant de la violer. Récidiviste, il a écopé de dix ans de prison.

Par JNE

# 45 kg de cannabis saisis à Bitam

Alexis NDONG SIMA  
Oyem/Gabon

**C'**EST certainement un record en ce début d'année 2020. L'unité départementale de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) de Bitam vient de saisir 45,32 kilogrammes de chanvre indien. La saisie a été opérée au check-point du village Bindoumssang, sur la route Bitam-Oyem, dans un véhicule Toyota Hilux double cabine, immatriculé FM-438-AA.

Suspecté d'être le propriétaire de cette marchandise, Fabrice Bitegue Eya, alias Logicien, a été interpellé, puis conduit au poste de police, avant d'être placé en garde à vue pour les nécessités d'enquête.

Entendu sur procès-verbal, le mis en cause aurait reconnu les faits. Coopératif, le suspect aurait ensuite avoué aux enquêteurs qu'il fait ce trafic depuis 2012. Et que la marchandise trouvée en sa possession a été achetée à Kye-Ossi au Cameroun, au prix de 300 000 francs.

Bitegue Eya aurait ajouté qu'il attendait un retour sur investissement de 3,5 millions de francs après la vente de cette quantité à Lambaréné, où la demande est forte et le revenu intéressant.

Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de première instance d'Oyem, il a été inculpé pour détention et commercialisation des stupéfiants, puis placé

en détention préventive à la prison centrale du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, en attendant son procès. Domicilié à Libreville, Fabrice Bitegue Eya,

42 ans, est un repris de justice. Il avait, en effet, par le passé, été condamné par le tribunal de première Instance d'Oyem pour des faits de même nature.



Photo: Alexis Ndonga Sima

**Le chanvre saisi récemment à Bitam par l'Oclad: 45 kg!**



**BW ENERGY GABON SA**  
Member of BW Offshore Group

Le 20 Janvier 2020, Libreville

### Objet: Appel d'offre et avis preselection Dussafu Phase 3

Dans le cadre de développement de ces activités dans le permis Dussafu Marin, la société BW Energy Gabon SA lance un appel d'offres pour la prestation suivante :

- CM210 : Location d'une plateforme de forage de type jack-up, profondeur : 400 pieds pour 4 puits de développement et 4 puits optionnels, à partir de juillet 2021. Profondeur d'eau de 116m, durée : 60 jours par puits. Les puits optionnels seront à même de servir ou à évaluer les opportunités géologiques dans le même permis soit d'autres puits de plateforme.

**Les fournisseurs intéressés ont jusqu'au 4 février 2020 pour manifester leur intérêt.**

La transmission des documents se fait par messagerie à l'adresse suivante : [vendor.preselection@bwoffshore.com](mailto:vendor.preselection@bwoffshore.com).

Les participants devraient pouvoir fournir toute la documentation et la communication en français et en anglais. Seules les entreprises préqualifiées recevront l'appel d'offres relatif aux fournitures sus indiquées. Cette annonce ne constitue pas un engagement de la part de BWECSA d'octroyer un quelconque marché à un contractant et/ou à des contractants, sous-contractants ou agents associés.

En conséquence, aucune réclamation et/ou demande de compensation ne pourra être faite à BW Energy Gabon SA ou à l'un de ses partenaires par des sociétés préqualifiées.

BWECSA se réserve le droit, à son entière discrétion, de rejeter tout dossier non conforme sans en fournir d'explication.

**BW Energy Gabon SA**  
Boulevard du Bord de Mer, Immeuble Bord de Mer, 3ème étage, BP23711 Libreville, Gabon.  
Tel : +241 01 76 48 49 [www.bwoffshore.com](http://www.bwoffshore.com)